CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

DES PARTENAIRES POUR LE MEILLEUR DE L'EMBALLAGE



L'emballage : l'atout performance de la logistique

Le Conseil National de l'Emballage rappelle la part importante des emballages dans la performance et l'optimisation technique, économique et environnementale de la logistique.

70 % de taux de recyclage

des **7,5 millions de tonnes**⁽¹⁾ d'emballages industriels et commerciaux

1,6 à 2 millions

d'emplois dans la logistique en France⁽²⁾

323,7 milliards

de tonnes/km de **marchandises transportées** chaque année en France⁽²⁾

⁽¹⁾Données 2012 - Ademe. / ⁽²⁾ Source : ASLOG

0/0

CHIFFRES

Logistique et emballage sont intimement liés dans une recherche constante de performance technique et économique (protection, transport, identification, traçabilité,...). À ce titre, l'emballage est un levier de lutte contre les pertes et le gaspillage de produits. Le Conseil National de l'Emballage recommande de poursuivre les avancées en matière d'éco-conception afin d'optimiser encore poids et volume d'emballage sans altérer les fonctionnalités attendues par la logistique (contenir, protéger, regrouper, transporter, stocker, faciliter l'usage, rendre



visible le produit, informer).

- Contribuer à répondre aux exigences, toujours plus grandes, de protection, de traçabilité, de rapidité et de satisfaction client en général.
- Rappeler et promouvoir le lien étroit qui existe, de longue date, entre la performance logistique des produits et les emballages associés.
- ▶ Diffuser les **bonnes pratiques de conception** démontrant que l'emballage logistique répond à des performances et des usages indispensables, tout en réduisant son impact sur l'environnement.

Réglementation:

- ▶ Directive 2014/47 du 3 avril 2014 sur la stabilité des marchandises en transport ;
- ► Directive n° 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages ;
- L'étiquetage des produits dangereux transportés GHS;
- ► Convention internationale ADR sur le transport de matières dangereuses ;
- ► Articles R.4541-5 et R.4541-6 du code du travail relatifs aux risques liés aux opérations de manutention.

Référentiels et guides de bonnes pratiques :

- ► Certification des emballages utilisés pour le transport ;
- Normes NF EN 13 427 et NF EN 13428 à NF EN 13432 ;
- ▶ Note d'information 2007-168 du 22 août 2007 de la DGCCRF.



ENJEUX



RÉFÉRENCES

Les 4 enjeux de l'emballage dans la logistique :



Garantit l'intégrité et la protection du produit :

- Protège des agressions extérieures: vols, chocs, lumière, microbes...;
- ► Fait partie intégrante du processus de conservation optimale des produits alimentaires : stérilisation, pasteurisation, mise sous atmosphère modifiée, etc.;
- ► Lutte contre la contrefaçon.

Protège les hommes :

- Salariés: prend en compte la dangerosité, la sécurité, la pénibilité, la répétitivité et le risque sanitaire;
- Consommateurs : répond aux besoins spécifiques de certains publics (enfants, seniors).



Pour les professionnels :

- ► Aide à la préparation de commandes ;
- ► Facilite la reconnaissance du contenu d'une unité logistique en entrepôt ;
- ► Aide au remplissage d'un linéaire.

Pour les consommateurs :

- Permet la reconnaissance immédiate du produit contenu dans un prêt-à-vendre;
- Aide à la mise en valeur du produit en magasin ;
- Assure la traçabilité du couple produit/emballage : confiance et réassurance ;
- ► Communique des informations sur le produit.



Prévention par la réduction à la source :

- Optimiser le couple produit/emballage pour une même valeur d'usage pour l'utilisateur;
- ▶ Raisonner sur le système complet pour éviter les transferts d'impacts.

Optimisation du transport :

- Réduire les distances : produire les emballages au plus près du conditionneur/metteur en marché (ex. : wall to wall in house);
- ▶ Densifier les palettes : repenser le couple produit-emballage pour optimiser les quantités, le volume et la palettisation.

Réemploi, recyclage :

- Intégrer la logistique retour des emballages ré-employables ;
- ► Mettre en œuvre le geste de tri.



Production et conditionnement:

L'emballage est support des opérations de conditionnement et participe activement à la chaine logistique.

Transport:

▶ Intègre les conditions de transport que va subir le produit emballé, via un cahier des charges mentionnant : environnement, type de transport, nature du produit, etc.

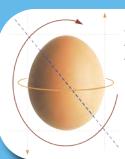
Stockage:

- ► Tient compte des conditions de stockage et doit répondre aux contraintes liées à la préparation de commandes ;
- ► Prend en compte les besoins du dernier logisticien qu'est le consommateur final ;
- ▶ Intègre les nouveaux modes de consommation : e-commerce.



Retrouvez ce dossier complet sur le site du CNE :

http://www.conseil-emballage.org/wp-content/uploads/2015/11/Emballages-et-Logistique_Fr1.pdf



La mission du Conseil National de l'Emballage, qui réunit depuis 1997 l'ensemble des acteurs de la chaîne emballage consiste à élaborer et diffuser les bonnes pratiques de conception, d'utilisation et de commercialisation de l'emballage des produits.

CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

251 Boulevard Pereire 75017 Paris
Tel: +33 1 53 64 80 30 - Fax: +33 1 45 01 75 16
E-mail: c.n.e@wanadoo.fr
www.conseil-emballage.org